



Le bail est à mon nom est-ce que je peux mettre mon co

Par **borriello**, le **14/05/2010** à **23:23**

Bonjour,
le bail de mon hlm est à mon nom je suis déclarée depuis 2009 avec mon concubin nous nous entendons plus et je veux qu'on se sépare mais celui-ci ne veut pas quitter le logement en gros est-ce que je peux le mettre dehors en changeant la serrure sans avoir de problème? Merci de me répondre au plus vite.

Par **jeetendra**, le **15/05/2010** à **08:11**

Bonjour, la réponse est oui, le bail est à votre nom, par contre il faut faire preuve de tact, de diplomatie, votre concubin cherchant la confrontation à tout prix, cordialement.